

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appels à propositions et activités connexes au titre du programme de travail 2021-2022 du programme-cadre pour la recherche et l'innovation (2021-2027) Horizon Europe

(2021/C 117/05)

Avis est donné du lancement d'actions au titre du programme de travail 2021-2022 du programme-cadre pour la recherche et l'innovation (2021-2027) Horizon Europe.

La Commission a adopté le programme de travail susmentionné par la décision C(2021) 1940 du 31 mars 2021.

Les actions sont subordonnées à l'adoption définitive, par l'autorité législative, de la décision du Conseil établissant le programme spécifique d'exécution du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» et du règlement portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» et définissant ses règles de participation et de diffusion, sans modifications significatives. Elles sont également subordonnées à l'avis favorable ou à l'absence d'objection de la part des comités institués par la décision du Conseil établissant le programme spécifique d'exécution d'«Horizon Europe», ainsi qu'à la disponibilité des crédits prévus dans le projet de budget général de l'Union pour 2021 et 2022, après l'adoption de celui-ci par l'autorité budgétaire, ou qui sont prévus par le régime des douzièmes provisoires. La Commission se réserve le droit d'annuler ou de rectifier les actions.

La confirmation que ces conditions sont remplies sera annoncée sur le portail des financements et appels d'offres de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/horizon>).

Ce programme de travail, y compris les délais et les budgets relatifs aux actions, est disponible sur le portail susmentionné, qui contient également des informations sur les modalités des actions et explique aux candidats comment soumettre des propositions. Les mises à jour de ces informations seront, le cas échéant, chargées sur ce même portail.
